

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le six avril deux mille dix-sept, à dix-neuf heures, les Conseillers Communautaires se sont réunis pour le Conseil Communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31/03/2017

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Dominique MARQUET, Michelle MONDIT, Michel PARVY.

**EXCUSES :** Catherine CELESTIN (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADE), Estelle DELMOND (délégation de vote à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ (délégation de vote à Sylvette CHADELAUD), Frédéric LEMARCHAND (délégation de vote à Josiane ROUCHUT), Alexandre MAZIN (délégation de vote à Michel PARVY), Sébastien MOREAU (délégation de vote à Franck LETOUX), Christine RIFFAUD.

**ABSENT :** Xavier NOUHAUD.

Dominique MARQUET a été élu secrétaire de séance.

### **2017-071 : FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE ROYERES**

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de communes de Noblat,

Monsieur le Président expose que la commune de Royères doit réaliser des travaux de mise en sécurité d'une voie communale, au lieu-dit Brignac, pour permettre l'accès et le départ de camions-remorques à une entreprise.

Compte-tenu de sa compétence développement économique et de sa compétence voirie, il est proposé que la Communauté de Communes de Noblat participe à cet aménagement, d'un coût prévisionnel de 35 000 € HT, par l'intermédiaire d'un fonds de concours de 10 000 €.

### **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Autorise** la Communauté de Communes de Noblat à participer à ces travaux par l'intermédiaire d'un fonds de concours de 10 000€,

**Autorise** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 7 avril 2017

Le Président,  
SAINT LEONARD DE NOBLAT  
HAUTE-VIENNE  
Alain DARBON



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE ROYERES

---

**Date de transmission de l'acte :** 13/04/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/04/2017

---

**Numéro de l'acte :** 2017-071 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20170406-2017-071-DE

---

**Date de décision :** 06/04/2017

**Acte transmis par :** Alain DARBON

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires